

# CLASSICISME DE CÉLINE

*Actes du XIIe Colloque international  
Louis-Ferdinand Céline*

ABBAYE D'ARDENNE  
3-5 JUILLET 1998

**Catherine ROUAYRENC**

Céline entre jurons et injures

Me situant hors des pamphlets, pourtant lieu privilégié de l'injure, je parlerai évidemment de *Casse-pipe*, mais aussi de *Mort à crédit*, où plusieurs épisodes sont matière à injure.

Après avoir défini ce qui différencie jurons et injures, parfois assimilés, je montrerai quelles sont les diverses fonctions syntaxiques possibles de l'injure, mais je privilégierai d'une part, bien sûr, l'injure directe formulée par une apostrophe ou une phrase nominale et l'injure, que je dirai indirecte, formulée à travers un syntagme nominal, détaché ou isolé.

Le juron, qui offre moins de possibilités de créations que l'injure, est chez Céline moins fréquent que celle-ci. Céline néanmoins, j'essaierai de le montrer, réussit à être créatif dans la forme qu'il donne au juron et dans l'emploi syntaxique qu'il en fait.

S'agissant d'injures, j'essaierai de répondre à plusieurs questions :

Comment se manifeste l'inventivité indéniable de Céline ? Est-elle d'ordre morphologique ou sémantique ?

Les injures sont-elles sémantiquement motivées ou sont-elles pur jeu verbal ?

Comment se formule prioritairement l'injure chez Céline ? Est-elle affrontement direct ou se formule-t-elle en l'absence de destinataire ?

